

***En fait* : du syntagme prépositionnel à l'indicateur d'attitude discursive**

Evelyne Saunier
Université Paris Descartes, laboratoire MoDyCo
evelyne.saunier@parisdescartes.fr

Depuis que les études sur les formes linguistiques à fonction pragmatique ou interactionnelle se multiplient, le fait que certaines de ces formes puissent, chez certains locuteurs, confiner au « tic de langage » est parfois mentionné, sans autre commentaire.

Si l'on considère qu'il n'est nul lieu où les formes se vident de leurs propriétés sémantiques, alors la récurrence de telle ou telle forme dans un discours contribue à en construire le sens : il n'est pas indifférent qu'une parole soit jalonnée de nombreuses occurrences de *disons* (J. Rancière), de *on va dire* (Lucie, 22 ans, CFPP 2000), de *je veux dire* (M. Mechmache¹) ou de *vous savez* (amorces des réponses de certains politiciens).

Cette « préférence » peut être individuelle, ou rattachable à un profil de locuteur (cas de *hein*, caractéristique de professionnels de la pédagogie). Mais pour quelques expressions, on observe à certaines périodes une forme d'engouement collectif. C'est le cas de *en fait*, récurrent dans le discours oral spontané de très nombreux locuteurs, spécialement dans les classes d'âge les plus jeunes, depuis le début du XXI^e siècle.

Donnons d'emblée un exemple de ce type d'emploi :

(1) j'étais pas doué j'ai beaucoup euh progressé grâce à lui beaucoup j' l'ai eu trois ans d'suite **en fait** et euh donc j'ai fait énormément d'progress / euh / à l'- à l'oral euh / comme à l'écrit il m'a appris un peu à / plusieurs choses mais c'est vrai que mais c'est surtout **en fait** que j'voulais faire médecine j'me suis pas vraiment posé d' questions **en fait** / (CFPP 2000, Raphaël, 23 ans)

Les possibilités d'insertion de *en fait* sont très variées, on le trouve même en fin de question non rhétorique, comme dans l'exemple ci-dessous :

(2) *Augustin Trapenard* : vous qui êtes artiste musicienne qui vivez les choses de l'intérieur parce que nous on comprend pas tout euh qu'est-ce qu'i(l) se passe à votre avis avec Michel Polnareff c'est le stress c'est la violence de la scène ? vous avez suivi l'affaire [intonation d'évidence]
Jeanne Added : non j'ai pas suivi d- du tout l'affaire hh qu'est-ce qui se passe **en fait** ?
Augustin Trapenard : ben euh y a litige (France Inter, 15.12.2016)

Nous nous proposons de rendre compte de ce phénomène en tentant de répondre à deux questions :
- La pragmatization d'une expression s'accompagne-t-elle d'une désémantisation ? Autrement dit, peut-on appréhender le fonctionnement de *en fait* en prenant en compte l'association *en + fait* dans tous ses emplois, y compris comme tic de langage ?
- Peut-on, en tenant compte des propriétés sémantiques de *en fait*, analyser le succès contemporain de cette expression autrement que comme une mode purement arbitraire ?

Après avoir rappelé l'ampleur du développement des emplois de *en fait*, nous en donnerons une description organisée selon cinq degrés à considérer comme des jalons dans un continuum. Puis, nous proposerons une analyse sémantique compositionnelle de ce marqueur. Enfin, nous commenterons le mode d'implication subjective qu'il manifeste et construit, pour nous interroger sur ce que pourrait être une analyse socio-discursive de la récurrence d'une telle forme.

¹ Mohamed Mechmache, porte-parole d'Assez le feu : « et ce qui vient de se passer avec Théo je veux dire il sera / marqué à vie quoi je veux dire [...] ça fait quand même très longtemps que je me bats sur ces questions-là je veux dire » (France Info, 8.02.2017). On trouvera une citation de Jacques Rancière dans Saunier 2012.

1. Ampleur du phénomène

Le remarquable développement des emplois de *en fait* est de longue date. Le tableau des fréquences de *au fait*, *de fait* et *en fait* proposé par U. D'Hondt² montre une croissance régulière depuis le XVII^e siècle : « *En fait*, d'une fréquence moyenne au départ, gagne en fréquence à partir de 1600 et dépasse à ce moment *de fait* pour connaître une croissance spectaculaire au 20^e siècle. » (D'Hondt 2014 : 251) Les comptages de H. Engel *et alii* montrent que « *en fait* est, de loin, le connecteur le plus fréquent, dans tous [leur]s corpus » et que « *en fait* est extrêmement surreprésenté dans le corpus de conversation informelle, spontanée (corpus Norén) » (Engel 2010 : 256).

Le relevé des occurrences de l'expression détachée *en fait* dans trois corpus (Frantext, Le Figaro et ESLO 1 et 2) témoigne d'une explosion des emplois de ce marqueur à partir des années 2000, dans divers types de discours et par des locuteurs de différents profils.

Dans la base Frantext, la forte augmentation du milieu du XX^e siècle se renforce au XXI^e siècle :

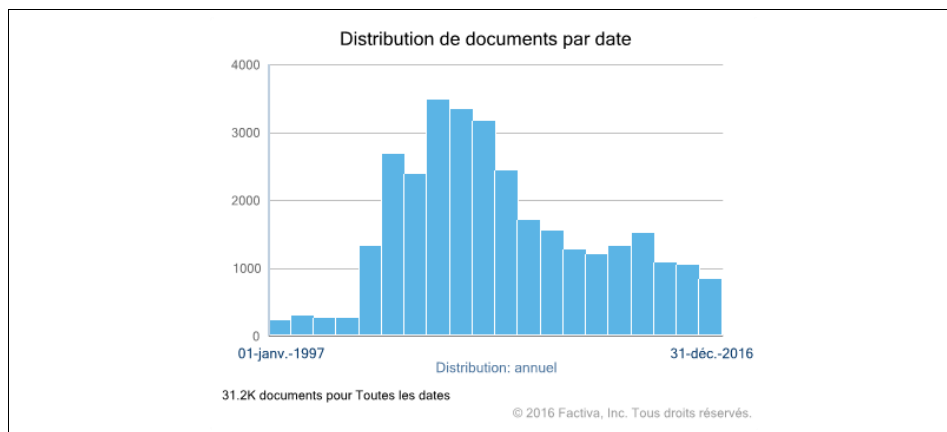
Genres : tous sauf éloquence et poésie			Genres : théâtre et essais ³		
	Occurrences	Fréquence (/million)		Occurrences	Fréquence (/million)
1900-1909	65	12	1900-1949	651	36
1910-1919	69	12			
1920-1929	258	19			
1930-1939	323	22			
1940-1949	308	27			
1950-1959	637	53	1950-1959	478	77
1960-1969	961	60	1960-1969	732	90
1970-1979	333	37	1970-1979	31	35
1980-1989	1484	54	1980-1989	126	99
1990-1999	393	44	1990-1999	69	71
2000-2004	219	75	2000-2004	171	192
2005-2009	281	52	2005-2009	89	106
2000-2009	500	60	2000-2009	269	155

Une observation des occurrences dans *Le Figaro* (base Factiva) montre une fréquence en hausse, spécialement durant les années 2002-2007⁴ :

² Ce tableau, réalisé à partir du *Dictionnaire du Moyen Français* et de Frantext, présente des tranches de 50 ans et va de 1300 à 2000.

³ Nous avons sélectionné ces deux genres en faisant l'hypothèse d'une plus grande fréquence de *en fait* en raison de sa nature argumentative, ce qui se vérifie.

⁴ Une observation des cent premières occurrences montre un bruit (ex : *ce qu'on en fait*) d'exactly 10 occurrences, bruit compensé par le fait qu'une dizaine d'articles comporte plus d'une occurrence de *en fait*.



La comparaison des deux Corpus D'Orléans montre une multiplication par neuf entre les années 1970 et 2010 :

	ESLO 1 (1969-74)	ESLO 2 (2014)
Occurrences de – <i>en fait</i> -	191 (sur 1 287 600 segments)	1369 (sur 1 005 420 segments)
Fréquence relative	1,5/10 000	13,6/10 000

Dans un corpus de conversations spontanées de 1968-74, E. Suomela-Salmi relève une fréquence de *en fait* de 43% sur l'ensemble des quatre marqueurs qu'elle observe (avec *de fait*, *en effet* et *effectivement*). Une vérification pour ces mêmes marqueurs dans le corpus CFPP2000 montre que « *en fait* domine les conversations spontanées avec une majorité écrasante » [72%, notre calcul d'après ses effectifs] (2014 : 194 et 206).

Cette récente abondance est relevée par différents locuteurs non linguistes, et suscite parfois des réactions agacées, comme en témoignent les propos suivants :

(3) « On dit *en fait* pour ne rien dire, simplement pour gagner du temps, comme on produit un raclement de gorge ou comme on fait *eah...*[...] *En fait*, tel qu'on l'utilise à tire-larigot, ne veut strictement rien dire. *Vous avez demandé à me voir ? En fait, oui. Quelle heure est-il ? En fait, il est près de six heures.* [...] *En fait*, c'est clair, est juste abominable, voilà. » (Pierre Bénard « Mais au fait, à quoi sert *en fait* ? », *Faut-il le dire ?* mise en ligne le 20 novembre 2011, <http://www.canalacademie.com/ida7635-Mais-au-fait-a-quoi-sert-en-fait.html>)

(4) « *En fait* est très utilisé dans le langage (approximatif) du Kevin et surtout dans le langage Vanessa. » (http://desencyclopedie.wikia.com/wiki/En_fait)

Une approche de « sens commun » des tics de langage n'y voit en effet qu'une manie dépourvue de sens et inélégante. Si aucun linguiste ne porte de jugement sur ce type d'emplois, ceux-ci ne font pas pour autant l'objet d'une analyse sémantique.

2. Évolution et organisation des emplois de *en fait*

2.1. Nature du processus évolutif

À la suite de divers travaux⁵, on peut dégager dans l'évolution de certaines unités linguistiques trois types de processus distincts, pouvant ou non se conjuguer :

⁵ Nous ne pouvons les discuter ici. Citons Simon et Willems, qui ont étudié l'« itinéraire de pragmatization (*pragmaticalization path*) » de *in fact* et *en fait* : « In the case of a prepositional phrase developing into a fixed collocation there is a clear shift from a syntagmatic structure into a lexical item which fits into a paradigm of related adverbs. [...] it is argued by Brinton and Traugott (2005 : 104-110) there are strong parallels between lexicalization and grammaticalization, and that the fixing and freezing of collocations is one of them. Hence, univerbation is not by itself a sufficient criterion to distinguish between the two types of change. Also semantic demotivation is shared by the two processes, though with a clear difference: in the case of lexicalization there is a shift towards semantic specificity, while the loss of compositionality in grammaticalization leads to more abstract meanings. [...] our data show that in

	rythme du changement	valeur sémantique	mouvement sémantique	statut
lexicalisation	Brusque	spécifique	restriction	expression figée
grammaticalisation	graduel et insensible	opératoire	abstraction	recatégorisé comme morphème ⁶
pragmaticalisation	brusque	métadiscursive	subjectivation	MD particule

Précisons tout d'abord que l'itinéraire de pragmaticalisation ou grammaticalisation d'une unité n'est pas forcément aligné sur la chronologie. Ainsi, le stade ultime (5) pour *au fait*, tel que défini par U. D'Hondt et D. Willems (2012), où *au fait* a une valeur proche de *en fait*, ne durera que quelques décennies au XVIII^e siècle. Ceci rejoint l'observation de G. Dostie selon qui « [...] on peut supposer qu'il n'y a pas nécessairement isomorphisme entre le développement historique et les relations synchroniques qui s'établissent chez les unités polysémiques. » (Dostie 2001 : 69)

Pour ce qui concerne *en fait*, il est difficile de trancher entre « grammaticalisation » et « pragmaticalisation », car d'une part, la subjectivation et le plus grand degré d'abstraction vont de pair dans l'évolution des emplois de *en fait* ; d'autre part, alors que les valeurs de *en fait* sont indubitablement pragmatiques⁷, le passage d'une valeur à l'autre est totalement progressif, et *en fait* a pu se trouver en concurrence avec *en réalité, à vrai dire, de fait...*, ces deux caractéristiques plaidant pour la grammaticalisation (Badiou-Montferran & Buchi, 2012 : 133).

Nous renvoyons à l'étude (comparative avec *au fait* et *de fait*) d'U. D'Hondt qui analyse l'évolution des emplois de *en fait* comme relevant d'abord d'une lexicalisation, puis d'une grammaticalisation en deux étapes, suivie d'une pragmaticalisation (2014 : 257-8 et 261).

2.2. Présentation synchronique de la continuité des emplois de *en fait*

S'inspirant des travaux d'E. Traugott⁸, M. Charolles et B. Lamiroy (2013 : 304-306) rendent compte de l'évolution de *en fait* en quatre étapes⁹ décrites comme suit :

both case studies [*en fait / in fact* et *actually*] the shifts were gradual, which is typical of grammaticalization but not of lexicalization, which tends to be abrupt. » (Simon & Willems 2011 : 359) Ou encore C. Badiou-Montferran et E. Buchi, pour qui la pragmaticalisation est moins progressive, pouvant évoluer par sauts abrupts. Elle peut paraître concomitamment à la grammaticalisation, avant les dernières phases de celle-ci. Concernant la grammaticalisation, la subjectivation opère dans les premiers stades, puis disparaît dans l'ultime phase de routinisation. Alors que « pour les pragmatèmes *donc* et *alors*, la force de subjectivation/intersubjectivation du sens innovant n'est pas altérée dans le sens routinisé. Bien au contraire, elle semble avoir été décuplée. » (2012 : 136) Nous nous inspirons également du riche travail d'U. D'Hondt (2014 : spécialement 257-261).

⁶ Y compris un statut d'adverbe, mais qui s'inscrit alors dans un paradigme restreint.

⁷ En tant qu'elles « marquent une prise de position métadiscursive du locuteur » (Badiou-Montferran & Buchi 2012 : 128).

⁸ E. Traugott propose une description de la grammaticalisation en trois étapes : Étape 0 : nom (mot) lexical plein ; Étape 1 : locution adverbiale ; Étape 2 : adverbe phrastique ; Étape 3 : marqueur discursif. Elle ajoute une étape 4 qu'elle définit ainsi : « postgrammaticalisation » ou plutôt (dans la mesure où il n'y a pas nécessairement grammaticalisation avant) « pragmatisation et migration vers un niveau « extra-grammatical ». » (Traugott 2004 : 304)

⁹ Ces étapes ont pour les auteurs une pertinence diachronique. Mais l'itinéraire n'est pas si linéaire : un moment du développement de *en fait*, non mentionné, est la construction *poser/mettre en fait que P*, qui apparaît au XVII^e siècle et semble disparaître progressivement durant le XIX^e siècle, ses derniers et rares emplois dans la base Frantext datant des années 1930. Ex. : « Uranie. : Moi, je ne sais pas ce que vous y avez trouvé qui blesse la pudeur. Climène. : - Hélas !

0 - Stade initial : "N lexical plein" (*un, des fait(s)*)

1 – Syntagme prépositionnel à fonction adverbiale intraprédicative

2 – Syntagme prépositionnel à fonction d'adverbe de phrase extraprédicatif, connecteur à sens adversatif

3 - Marqueur de discours à fonction expressive, sans sens adversatif, "élaborant", "précisant" ce qui précède.

4 – « Baliseur » à fonction purement "intersubjective", "le locuteur signalant simplement qu'il prend la parole", "tic de langage" dont "le rôle fondamental est alors de "baliser" le message en le tronçonnant en énoncés".

Pour notre part, nous proposons dans ce qui suit de présenter les emplois de *en fait* selon une organisation compatible avec ces propositions, mais sans mettre l'accent sur une progression diachronique (bien qu'il y ait indubitablement un rapport), et surtout sans associer d'emblée un emploi à telle ou telle fonction. Nous considérerons cinq degrés dans un continuum (des cas intermédiaires ou indécidables se rencontrant dans les corpus), pour lesquels nous proposons des dénominations à prendre comme des étiquettes ne valant que pour le présent propos.

1) Syntagme prépositionnel intégré

L'extraction est possible (*C'est en fait que...*), *fait* s'oppose souvent à un autre lexème : *théorie, droit...*

(5) On voit quels horizons nouveaux l'Église en s'élevant est appelée à conquérir, comme les palmes en arceaux multipliés qui viennent se rejoindre au fût. [...] Catholique aujourd'hui, [l'Église] ne l'est qu'en droit, il s'en faut de beaucoup qu'elle le soit **en fait**. – P. Claudel, *Commentaires et exégèses*, 1948.

2) Connecteur discursif

En fait opère par rapport à deux propositions ou énoncés, donnant P (la séquence sur laquelle porte la locution) comme en opposition avec Q (présente dans le cotexte gauche). La suppression de *en fait* rend l'énoncé bizarre.

(6) Au début de mon enquête, l'engagement [communiste] de mes grands-parents m'apparaît naturel, d'une évidence qui n'appelle aucun commentaire. **En fait**, il implique une rupture non seulement avec la légalité, mais avec les valeurs familiales [de tradition juive]. I. Jablonka, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus : une enquête*, 2012.

3) Marqueur discursif

P ne s'oppose pas à Q mais à une proposition autre que P (soit P'), un implicite de diverse nature (présupposé, inférence...), plus ou moins diffus. La suppression de *en fait* n'affecte pas l'attestabilité de l'énoncé, tout en en modifiant l'interprétation.

(7) Tout cela, le cœur de la scène, s'est effacé de sa mémoire. Il sait seulement que cela a eu lieu. Ensuite il est rentré à Sceaux, il a retrouvé ses parents qui n'étaient pas encore couchés, il a parlé avec eux, sur ce ton neutre qu'on adopte quand il se produit une catastrophe et qu'il n'y a, **en fait**, rien à en dire. E. Carrère, *D'autres vies que la mienne*, 2009.

(8) Elle se demandait encore comment elle n'en avait jamais perdu une seule, de tout le troupeau. Des jours et des jours avec elles pour seule compagnie, à dormir à la belle étoile. [...] **En fait**, c'étaient ces chèvres qui la gardaient d'elle-même, par leur réalité de chèvres, leur odeur et leur brutalité de bêtes. Elles venaient brouter ses cheveux, ses oreilles, avec leur barbichette rêche et mouillée du matin, pour la réveiller dans la rosée des prés. A-M. Garat, *Les mal famées*, 2000.

Dans les cas 2 et 3 on a une locution prépositionnelle dont la position (initiale, finale, insérée) peut avoir une pertinence sémantique. Ce n'est plus le cas avec les deux types qui suivent.

4) Particule discursive¹⁰

tout ; et **je mets en fait** qu'une honnête femme ne la sauroit voir sans confusion, tant j'y ai découvert d'ordures et de saletés. » Molière, *La Critique de l'École des femmes*, 1663.

¹⁰ En écho à ce que K. Beeching appelle *pragmatic particles* et dont elle définit ainsi les caractéristiques : « - serve to comment on language (*hein, quoi*) or to introduce a comment on language (*c'est-à-dire, enfin*) ; - are multifunctional (referential and social-interactive role) - are a feature of oral rather than written discourse ; - are associated with

Non seulement P' est diffuse, mais également P. Une opposition P/P' est reconstructible, *en fait* venant à l'appui d'un point de vue (formulable en une proposition, soit P) dans un rapport d'altérité à d'autres points de vue envisageables (P'). La suppression de *en fait* ne modifie pas l'interprétation de l'énoncé.

(9) Vendeur : - après faut voir les on peut déjà regarder les vols si vous voulez déjà savoir comment c'est

Client : - ben **en fait** mon épouse euh a une carte euh j(e) sais pas quoi pa(r)ce qu'elle voyage tout le temps

Vendeur : - fréquence plus

Client : - donc euh ouais le billet d'avion euh elle pourrait l'avoir mais j(e) suppose qu'il y a d-certaines places

Vendeur : - non non non non c'est toutes disponibles en fait c'est parce qu'elle va utiliser ses miles pour avoir un billet gratuit j(e) suppose hm

Client : - oui oui

Vendeur : - mais c'est pas euh j(e) peux déjà vous donner la disponibilité - Corpus Lancom (cit. Paillard & Vu Thi 2012 : 295).

P = <la carte de mon épouse risque d'être un obstacle au libre choix de places> P' = <il est question que vous me vendiez des places de mon choix>

(10) E^é - euh on s- **en fait** au final je sais pas si il faut y retourner ou pas

E^r - d'accord

E^é - si on y retourne bah ça leur fait du bien pour le le l'économie euh pour le tourisme

E^r - ouais

E^é - mais **en fait** euh ça ça arrange seulement une toute petite partie de la population

E^r - hm hm hm

E^é - une petite partie de la population qui **en fait** euh et puis **en fait** la majorité ne nous euh voilà nous accueille pas forcément les bras ouverts quoi - Corpus ESLO 2

P = <on n'est pas les bienvenus là-bas> P' = <que l'on y aille est bon pour eux>

La place de *en fait* présente une grande variabilité :

(11a) non mais c'est vrai qu'quand j'y pense / euh // c'est souvent qu'j' suis pressé **en fait** dans l'méto (Raphaël, 23 ans, CFPP 2000)

(11b) quand j'y pense / euh // c'est souvent **en fait** que j' suis pressé dans l'méto

(11c) quand j'y pense / euh // **en fait** c'est souvent qu'j' suis pressé dans l'méto

(11d) quand j'y pense / euh // c'est souvent qu'j' suis pressé dans l'méto **en fait**

5) Tic de langage ¹¹

Il n'y a pas à proprement parler de proposition(s) ou d'orientation argumentative en jeu. *En fait* a trait au fait même de dire quelque chose. Le dit du locuteur est posé au regard d'autres énonçables, y compris quant au choix même de la thématique abordée.

(12) et pour vous donner une idée **en fait** j'avais à peu près 500m à faire j'ai mis 20 minutes [...] **en fait** donc les collègues (arrivent vers 18h) [...] et **en fait** les faits se sont déroulés sous un porche [...] le centre Leclerc est en travaux **en fait** [...] tout de suite **en fait** a été évoqué le fait que les cousins X étaient mêlés à l'affaire [...] il va finir par dire que le jour des faits **en fait** il va faire ses courses au Leclerc [...] comme on a récupéré **en fait** le téléphone de X qu'il avait laissé dans sa famille [...] et **en fait** on va décider **en fait** de faire une intervention [...] climat très malsain depuis qu'**en fait** X et Y étaient venus sur zone [...] donc on a vraiment l'image d'une dérive **en fait** qui est arrivée **en fait** [depuis quelques années] (Enquêteur de police, témoignage (plus de 140 occurrences de *en fait* dans sa déposition), procès de la cour d'assises de Nanterre, 4.01.2017)

informality and may be stylistically stigmatized ; - appear with high frequency ; - do not add to the propositional content and may be omitted with no loss to the semantic content ; - have an emotional, expressive and possibly face-saving function rather than a denotative or cognitive one. » (2002 : 53)

¹¹ Nous employons l'expression « tic de langage » faute de mieux. La dénomination « Forme récurrente involontaire », à laquelle nous avons songé, en l'opposant aux figures construites consciemment (anaphore, scansion, allitérations...), est insatisfaisante également, présupposant qu'il y aurait des emplois « volontaires » des signes linguistiques.

Insistons pour finir sur le continuum entre ces types d'emploi. Par exemple entre 2 (connecteur) et 3 (marqueur), on peut situer les exemples suivants dans lesquels, de (13) à (15), l'expression est de plus en plus supprimable, et/ou sa place modifiable :

(13) [...] hélas ! rien que des factures ! Du coup, je les laisserais dans la boîte. Je monterais mes marches quatre à quatre. C'est une façon de parler. **En fait**, je monte péniblement comme une petite vieille. R. Robin, *Cybermigrances*, 2004.

(14) Mon père (ce devait être un dimanche matin, car il était à la maison) avait découvert dans un placard un scorpion de la variété blanche. **En fait**, une femelle scorpion, qui transportait sa progéniture sur son dos. J-M. G. Le Clézio, *L'Africain*, 2004.

(15) - Et quand tu commenceras à te remplumer, je...- Tu quoi ?- Je te mangerai ! [...] Maintenant, je veux plus t'entendre... Il est presque deux heures et on a une longue journée demain...- **En fait**, tu te donnes des airs comme ça mais t'es un gentil, toi...- Ta gueule. A. Gavalda, *Ensemble, c'est tout*, 2004.

Ou encore, on peut hésiter entre particule et tic. A-t-on avec (16) – (17) articulation de deux points de vue ou cautionnement de l'ensemble de la prise de parole ?

(16) donc **en fait** euh donc ça ça va être enregistré [bruit] euh donc après tout ça ce sera anonyme (il y aura plus votre nom euh [...] mais bon petit à petit **en fait** c'est un tout petit micro cravate donc on l'oublie **en fait** assez vite c'est un petit peu le but - Corpus ESLO 2.

(17) C'est vrai avant nos parents ils allaient peut-être pas à l'école euh ils allaient pas à l'école longtemps ils étaient tout de suite sur le marché du travail et donc on comprend **en fait** que des gens que les gens **en fait** euh les gens adultes maintenant euh ils ont **en fait** euh ils ont peut-être plus de problèmes euh problèmes **en fait** euh pour lire et écrire – Corpaix, (cit. Simon-Vandenberg 2011 : 349)

Il en va de même dans l'exemple ci-dessous où *en fait* semble apparaître à l'appui d'une recherche de la bonne formulation tout au long de l'intervention :

(18) c'est. exactement ça **en fait** ça permet de mettre / la personne qui va jouer va pas être en position de s'identifier parce que elle se joue elle-même elle joue pas le personnage du téléphone elle se joue elle-même en train de euh d'être le témoin **en fait** des aventures enfin des aventures de la vie quotidienne **en fait** de cette personne (Jeune conceptrice de jeux vidéo, France Culture 21.12.2016 *Les nouvelles vagues*)

Outre familiariser le lecteur avec les emplois de *en fait*, nous voulions dans cette présentation insister particulièrement sur la continuité entre ces emplois¹². Cela nous paraît invalider l'a priori selon lequel l'expression et/ou de ses composantes se viderait sémantiquement à telle ou telle étape.

3. Quelle analyse du sens de *en fait* ?

3.1. Contre l'idée d'une désémantisation

D'après A-M. Simon-Vandenberg et D. Willems (2011), on peut avoir pragmatization sans grammaticalisation (cas de *de fait*) ou avec (cas de *en fait*), la différence résidant dans la possibilité ou non de faire une analyse compositionnelle (*de fait* = *de* + *fait* ; *en fait* ≠ *en* + *fait*). La question de la compositionnalité n'est pas triviale. Mais plutôt que d'opposer compositionnalité ou non, on pourrait considérer qu'il y a divers types de compositionnalité selon le mode d'interaction entre les composantes d'une expression.¹³

Par ailleurs, on peut se poser la question de la subjectivation ou de l'abstraction sémantique qui seraient liées à ce processus de pragmatization avec grammaticalisation de *en fait*.

¹² Dans le même sens, E. Suomela-Salimi souligne la convergence de nombreux auteurs (Hansen, Moeschler, Borderia, Muñoz Romero...) pour reconnaître que « sens procédural » et sens « conceptuel » ou propositionnel ne s'opposent pas binaires, mais cohabitent et se distinguent graduellement. (2014 : 188-189)

¹³ Nous avons montré par exemple que *disons* peut s'analyser selon les emplois comme « *dire* à l'impératif » ou comme « l'impératif pour ce qui est de *dire* » (Saunier 2012 : 34)

L'expression, dans ses emplois de connecteur, par exemple, est déjà éminemment subjective et abstraite. C'est plutôt, comme nous espérons l'avoir montré plus haut, ce sur quoi porte *en fait* qui devient moins aisément saisissable.

Le postulat du vidage sémantique conduit souvent à attribuer à de tels marqueurs une pure fonction de structuration du discours dans l'interaction. Ainsi M. Forsgren remet-il en question la généralité des descriptions de C. Rossari¹⁴ et N. Danjou-Flaux¹⁵, considérant que « au vu des attestations orales du connecteur *en fait*, il semble que ni la notion d' « opposition », ni celles de « fait nouveau », d' « écart » ou de « reformulation » s'appliquent à tous les genres discursifs : s'y ajoutent, dans nos matériaux oraux à registre informel, les fonctions avant tout interactionnelles d'introducteur de topique, de marque de réorientation discursive ou même de clôture de tour de parole. » (Forsgren, 2009 : 63)¹⁶

Cette approche est dominante concernant les emplois de type particule ou forme récurrente, y compris chez des auteurs qui revendiquent une analyse compositionnelle des emplois de marqueurs discursifs. Ainsi, C. Rossari, bien qu'elle postule que « le sémantisme de la préposition avec laquelle les locutions *de fait* et *en fait* sont formées influe sur leur comportement sémantico-pragmatique » (1992 : 158), qualifie les emplois de particule discursive à l'initiale d' « embrayeurs d'intervention », « les instructions sémantico-pragmatiques que [l'usage de *en fait*] véhicule [n'étant pas] pertinentes pour l'interprétation de l'énoncé. » (1992 : 141).

M. Savelli, reprenant la terminologie de divers travaux, parle de *en fait* dans ses emplois caractéristiques de l'oral spontané comme « marqueur de prise de parole, d'annonce de commentaire, marqueur de réfutation, élément de transition ou de reformulation. » (2001 : 76) Ce sont là aussi des propriétés fonctionnelles qui ne permettent pas d'opposer sémantiquement un marqueur à d'autres, ni d'expliquer la préférence pour celui-ci plutôt que celui-là.

Citons encore P. Blumenthal (1996 : 266) : « Bien que *en fait* garde ici une nuance spécifiante, la locution est en voie de devenir un simple rhématisateur, qui vise à mettre en relief le caractère réellement ou prétendument informatif d'une constatation. *En fait* n'est plus connecteur dans ce cas, mais particule phatique ou « pragmatique » (sorte de *Abtönungspartikel* emphatique), et parfois rien d'autre qu'un *hesitation phenomenon*. A ce titre, la locution est devenue dans la langue parlée de nombreux locuteurs un véritable tic présent dans au moins une phrase sur deux. » Enfin, pour U. D'Hondt (2014 : 258), « en français moderne, *en fait* devient de plus en plus fréquent, surtout à l'oral [...] où il ne semble plus remplir de fonction discursive spécifique. »

Face à ces positions, nombreux sont les auteurs qui considèrent qu'il n'y a pas lieu d'instituer une rupture entre les degrés de pragmatization ou grammaticalization (le continuum, fréquemment observé pour de nombreux marqueurs, n'y incite d'ailleurs pas), ni d'exclure certains emplois de l'analyse sémantique. Citons par exemple :

« [The principles of grammaticalization] do not discriminate between processes of change which result in grammaticalization and processes of change which do not result in grammaticalization. Layering, Divergence, Specialization, Persistence and De-categorialization are not the exclusive domain of grammaticalization, but are common to change in general. » (Hopper 1991 : 32)

« In many cases, the meanings and functions of one marker will overlap with those of another [...] while in other contexts, one of the two will clearly be more felicitous than the other. [...] In other words, markers do have inherent meanings, despite what has been claimed by some scholars. This is further supported by the fact that [...] a number of markers originate in items or expressions which indisputably *are* inherently meaningful, and, in line with most of the current research on

¹⁴ « [...] *en fait* permet au locuteur de poser comme un fait nouveau le point de vue exprimé par [P] » et « de marquer un écart vis-à-vis d'un point de vue précédent. » (Rossari 1992 : 154)

¹⁵ « En disant *en fait* je me démarque a priori de tout ce qui précède ; en marquant [cette] opposition réelle ou fictive [...] je pose clairement mon autonomie dans le rapport d'énonciation, et je me confère l'autorité de celui qui voit ou va plus loin. » (Danjou-Flaux 1980 : 138)

¹⁶ Ce sont aussi les conclusions de Engel *et alii*, qui parlent selon les cas de « fonction de simple « présentation », [*en fait*] pouvant être remplacé par *voici* » à l'initiale d'une question, ou, en position finale, de « valeur conclusive, [*en fait*] constitu[ant] pour le locuteur une manière de signaler la fin de son tour de parole. » (Engel 2010 : 253 et 255)

grammaticalization, one may hypothesize that the nature of these lexical sources does to some extent determine the uses of the markers that are derived from them [...]. » (Mosegaard Hansen 1998 : 69)

« La spécialisation d'un morphème, mot ou affixe, dans l'expression d'une opération prédicative ou énonciative semble rarement aboutir à une rupture totale avec le niveau notionnel. [...] La grammaticalisation se présente donc plutôt comme une tendance qui se manifeste déjà dans certaines récurrences de l'organisation notionnelle et, à des degrés divers, peut affecter la plupart des formes d'une langue. Cette mixité, ce mélange de la référence notionnelle et de la fonction prédicative-énonciative est caractéristique des langues naturelles. » (Groussier : 2000 : 315)

« Si la grammaticalisation de *give* et de *tell* n'est qu'un aspect de l'interaction de la forme schématique de ce verbe avec son co-texte, on peut se demander s'il n'en est pas de même dans tous les cas de grammaticalisation enregistrés. En d'autres termes, appréhender le problème de la grammaticalisation par l'étude des formes schématiques revient à remettre en cause l'existence même du phénomène de grammaticalisation en général. » (Oriez 2001 : 242)

Ou encore, A. Hermoso, étudiant l' « incidence énonciative » de *franchement* et *personnellement*, montre que :

« la nature sémantique de chaque item de la langue domine en dernier lieu sa position syntaxique [...] et ses aptitudes à servir une dynamique polyphonique déterminée dans le discours. » (2009 : 37)

Nous rejoignons également le propos suivant de D. Apothéloz :

« Ne voir dans l'émergence des significations épistémiques qu'une érosion progressive du sens lexical, c'est ignorer que ces formes gagnent par ailleurs en codage d'informations concernant les attitudes cognitives du locuteur, et d'autres phénomènes relevant de l'expression de la subjectivité. De même, on pourrait dire qu'entre la valeur de modalité incidente et celle d'atténuateur socio-interactionnel [des propositions rectrices de complétives *je pense/crois/trouve que*], il y a une autre érosion sémantique, par disparition de la valeur épistémique ; mais ce serait ici encore ignorer que ce nouvel emploi capte et « code » linguistiquement des phénomènes socio-interactionnels qui, pour être difficilement paraphrasables, n'en sont pas moins essentiels et complexes. » (2003 : 260)

Enfin, G. Dostie et C. Pusch (2007 : 5-6) associent la désuétude des termes *phatiques*, *ponctuants*, *fillers*... « au recul d'une approche a-sémantique des MD ». Aussi notre position n'a-t-elle rien de singulier.

Si l'on s'en tient à une description des valeurs, il devient difficile, comme pour toute unité polysémique, de mettre au jour l'identité sémantique d'un marqueur. Les débats sur le sémantisme de *en fait* illustrent bien cette difficulté : « Les valeurs pragmatiques [...] d'opposition (*en fait*), semblent toujours présentes [...]. [...] en ce qui concerne les attestations orales du connecteur *en fait*, il semble tout à fait clair que ni la notion d' « opposition », ni celles de « fait nouveau », d' « écart » ou de « reformulation » ne suffisent pour décrire / expliquer un emploi qui semble bien plus varié. » (Engel 2010 : 257)

E. Suomela-Salmi, qui souligne la grande polyvalence de *en fait*, résume en ces termes ses valeurs sémantiques répertoriées dans la littérature : « opposition, fait nouveau, reformulation, une valeur additive (cf. angl. *in fact* : *what is more*) et même parfois causale, atténuation. » (2014 : 194)

Pour rendre compte de tous les emplois de *en fait* (y compris comme tic de langage), une sémantique plus abstraite s'impose, reposant sur la prise en compte des propriétés opératoires de *en* et de *fait* et de leur interaction.

3.2. Les composantes de l'expression *en fait*

3.2.1. Le nom *fait*

D. Van de Velde se penche sur le concept de fait, en basant son étude sur le comportement linguistique du mot *fait*. Elle lui attribue les caractéristiques suivantes :

- « un fait peut avoir pour « soubassement » aussi bien un état de choses qu'un événement » (2006 : 17, n.7). L'auteure souligne que l'absence ressortit aussi au fait : *le fait qu'il ne se soit rien passé... le fait de ne pas l'aimer...*

- « c'est l'une des propriétés les plus intrigantes du concept de fait qu'il ne puisse s'attribuer qu'au présent, comme si « être un fait » était une propriété qui échappait totalement au temps. » (Van de Velde 2006 : 34) Il faut entendre, « échappait à l'obsolescence », un fait étant intrinsèquement localisé dans le temps : « L'ancrage temporel est extérieur [aux actions et aux situations] alors qu'il est interne aux faits. » (id.) Un fait, considéré comme tel, ne peut cesser de l'être.¹⁷

- « les faits ne sont pas traités comme des entités absolument objectives au sens d'une indépendance totale par rapport au sujet : si un événement nouveau est un événement qui vient de se produire, un fait nouveau est un fait qu'on vient de découvrir. » (2006 : 17) « les faits sont [...] des individus construits [...] des événements arrivés ou des situations actualisées connus ou reconnus comme tels » (2006 : 86).

Sur le dernier point, l'auteure est rejointe par M. Charolles et B. Lamiroy : « le N *fait* [...] a un sens modal épistémique : le locuteur s'engage sur la vérité de la situation dénotée par l'énoncé dans lequel figure le *fait*. » (2013 : 303)

Ces auteurs observent également que sur le plan axiologique, « fait est un terme neutre de ce point de vue. Il se contente d'enregistrer ce qui s'est passé ». (2013 : 300)¹⁸

Conséquence probable de cette neutralité, *fait*, contrairement à *événement*, *action*, *réalité*, *vérité*..., entre dans des constructions où il a un statut d'opérateur : *le fait que P + subj.*, *le fait de Vinf*... De telles constructions s'articulent nécessairement à une proposition qu'il s'agit de cautionner. De même, *le fait est que P + ind.* interviendra à l'appui ou à l'encontre d'une proposition précédente. Ainsi, V. Lepneveu montre que l'expression peut être paraphrasée par *en fait* ou *de fait* selon les cas :

(19a) Moi ma mère disait tout le temps, Thérèse, pourquoi donc que tu te grattes tout le temps la tête ? **Le fait est que** je me grattais tout le temps la tête. A la fin elle y regarde, dans mes cheveux. Mon dieu qu'elle dit ma mère, mais c'est des totos. Queneau, *Loin de Rueil*, 1944

(19b) *de fait, je me grattais tout le temps la tête* (Lepneveu 2009 : 208)

(20a) On faisait du zèle devant ma grand-mère parce qu'on la croyait bien lancée dans le monde et influente. **Le fait est qu'**elle ne l'était ni ne se piquait de l'être. G. Sand, *Histoire de ma vie*, 1855.

(20b) *en fait, elle ne l'était ni ne se piquait de l'être.* (Lepneveu 2009 : 209)

On ne peut que souligner la propension de *fait* à figurer dans des schémas argumentatifs. En particulier, *fait* pourra être opposé au dire donné comme peu fiable (*les faits parlent d'eux-mêmes*), ce qui fait écho aux emplois les plus anciens de *en fait*, comme relevé par T. Defour et alii :

« Before 1500, *en fait* only occurs in the frame of a prepositional phrase [...] where (*en fait*) is contrasted to references to what is 'merely' said, thought, or pretended (cf. the phrases *en faits et en dits* ; *en fait et en manière* ; *en penser, en parler et en fait*). » (Defour 2010 : 459)

La comparaison de *en fait* avec *en réalité*¹⁹, expression n'ayant pas donné lieu à un développement comparable, est éclairante. La substituabilité de *en fait* à *en réalité*, possible dans tous les contextes (la réciproque n'étant pas vraie), peut inciter à décrire *en fait* comme étant de sens plus général ou plus « vague » que *en réalité*²⁰. On peut aussi considérer que c'est une différence de nature de leur sémantisme qui génère un spectre d'emplois plus large pour *en fait*.

Fait comme *réalité* présentent une forme d'objectivité, tous deux renvoyant à l'état du monde tel qu'il est, appréhendable par un sujet.

Mais alors que *réalité* est fréquemment opposé au rêve, au semblant, à la fiction, aux impressions, illusions, apparences, désirs..., *fait* est opposé à la théorie, au principe, au droit, au commentaire...

¹⁷ C'était un événement / une réalité / ?? un fait.

¹⁸ Heureux événement / ?? heureux fait ; action admirable / ?? fait admirable. Nos exemples.

¹⁹ Notre propos bénéficie des observations de Rossari 1992 et 1994, Iordanskaïa & Mel'cuk 1995, Minones & Slepoy 2003 et Paillard & Vu Thi 2012. Ces derniers, décrivant un grand nombre de marqueurs, ne peuvent entrer dans le détail et notre travail s'inscrit dans le prolongement du leur (à part un point de désaccord quant à l'analyse de certains emplois de *en fait* comme « co-orientés »).

²⁰ C'est le cas entre autres pour Iordanskaïa & Mel'cuk 1995.

Si la *réalité* se perçoit, se reçoit, éventuellement s'affronte (un sujet « réalise »), un *fait* s'admet, se reconnaît intellectuellement.²¹

Dans la base Frantext (de 1980 à nos jours), on trouve 29 occurrences des épithètes *vécue, tangible, sensible, palpable* avec *réalité*, et aucune avec *fait*. Par différence, on trouve 34 occurrences des épithètes *essentiel, remarquable, extraordinaire, capital, fondamental* avec *fait*, et aucune avec *réalité*.

Le *fait* s'inscrit dans un contexte, dans une logique. Il est appréhendé comme une donnée constitutive d'un ensemble saisi dans sa cohérence. A ce titre un fait est une construction.

C'est aussi un observable dont tout sujet raisonnable admettra, reconnaîtra que c'est le cas. Ainsi dans l'exemple suivant, on ne pourrait avoir *c'est un fait* :

(21) Mais mon amour me porte vers les objets les plus humbles, de rebut, les cahiers d'écolier dans les décharges publiques, le regard des enfants, la bave de l'idiot, c'est ce que l'on peut regarder de plain-pied : l'objet d'art, l'objet antique, le regard adulte, les livres, les monuments, les moissons, tout cela **c'est une réalité** pour les autres. P. Guyotat, *Coma*, 2006.

Le *fait* ne vaut pas pour certains sujets et non pour d'autres. Sa validation n'est pas soumise à un point de vue unique, elle ne peut être que partagée.

On retiendra donc que *fait* renvoie à un élément a priori individué, inscrit dans le temps, objet de connaissance contribuant à représenter le monde à dire de façon objective, et conduisant à un ralliement rationnel des points de vue.

3.2.2. La préposition *en*²²

La construction sans déterminant a pour effet de désindividualiser *fait*, le nom étant ainsi configuré comme pure notion. Ce n'est pas propre à *en fait*, les mots du discours avec *en* mobilisant ce mécanisme²³, et par ailleurs c'est une caractéristique partagée avec *de fait*.

Cette dernière locution s'impose comme point de comparaison pour mettre en lumière l'apport particulier de *en*.

Nous retiendrons comme caractéristique de *en* le fait que le nom régi donne un mode d'être du terme auquel *en N* se rapporte, tout en instaurant une forme d'interdépendance entre ces deux termes. N n'est envisagé qu'à travers sa relation au terme constituant la portée de *en N*.

C'est une différence importante avec *de N*, qui donne N comme origine de l'élément repéré, donc ayant une indépendance (une forme d'antériorité) par rapport au terme repéré²⁴.

Cela se perçoit par exemple dans la différence entre *en plus* et *de plus*²⁵:

(22) Sur ce modèle il y a une sécurité en plus

(23) Sur ce modèle il y a une sécurité de plus

On voit que la sécurité en (22) s'oppose qualitativement aux autres éléments constitutifs du modèle, que celui-ci partage avec d'autres modèles : elle peut très bien être seule en son genre. A

²¹ « Un fait peut donc être posé, revendiqué, asserté, tandis qu'une réalité ne peut être que perçue. » (Rossari 1992 : 152)

²² Les considérations qui suivent sont étayées dans Saunier 2017a. Nous ne pouvons non plus reprendre ici les très nombreuses propositions de divers auteurs quant au sémantisme de cette préposition, dont on trouvera une présentation dans Vigier 2013.

²³ Voir à ce sujet Paillard 2015.

²⁴ Pour une illustration rapide, évoquons le contraste entre *manteau de neige* (de la neige qui se trouve avoir la forme d'un manteau) et *manteau en neige*, qui convoque une relation telle que *neige* n'est envisagée que comme matière de *manteau*, perdant donc ses propriétés de phénomène météorologique et paysager, *manteau* étant pour sa part entièrement constitué de *neige*.

²⁵ On trouvera une analyse plus approfondie de *en plus* vs *de plus* dans Saunier (2017b : 114-117 – [communication Paris Sorbonne nouvelle, mai 2014]).

travers *en, plus* contribue à différencier notionnellement *sécurité* du reste. Alors que dans (23) il s'agit d'un simple ajout, le modèle comportant d'autres sécurités. On a une pure variation quantitative sans sortir du domaine de *sécurité*.

On observe, dans les emplois discursifs, que *en plus* tend à introduire des propositions en rupture thématique, de nature digressive. Avec *en, plus* vient distinguer qualitativement P d'autres propositions (à ceci fait écho la possibilité de construction attributive *c'est en plus*). Ce n'est pas le cas avec *de plus*, qui ne marque qu'un ajout (valeur fondamentale inaffectée de *plus*), P étant associée aux propositions du cotexte gauche.

Nous faisons l'hypothèse que la relation d'interdépendance que construit *en* entre repère et repéré est à l'origine de la nature fondamentalement oppositive de *en fait* – lorsqu'on regarde les énoncés en contexte, on voit que l'on a toujours une prise de distance avec un discours autre, qui va de la contradiction au simple pas de côté.

Avec *en, fait* est solidaire de P qu'il repère et *fait* constitue une qualité distinctive de P. Autre que P se trouve alors comme rejeté hors du domaine de *fait*, donc à quelque égard invalidé ou mis à distance.

C'est une différence essentielle avec *de fait*, où *fait* est donné comme un repère-origine, dans un rapport au repéré qui ne suppose aucune réciprocité. *De fait* convoque *fait* "tel qu'en lui-même", comme un déjà-là vers lequel peuvent converger plusieurs propositions.

3.3. Hypothèse sur l'identité sémantique de *en fait*

L'interaction entre deux unités ne donne pas forcément une compositionnalité mécanique. La grammaticalisation ou pragmaticalisation est corollaire d'une intrication des propriétés des deux unités. Dans ce cas la préposition est aussi « lourde » sémantiquement que le nom, marquant que ce qui est prédiqué là est un mode d'être. Il y a bien *en* et *fait*, mais la solidarité forte entre les constituants qu'accentue la pragmaticalisation modifie leur mode d'interaction qui revient à une imbrication de leurs propriétés, plus qu'une combinatoire additionnelle.

On peut proposer la caractérisation suivante : *en fait* dit le mode d'être d'un élément du discours du locuteur (soit P), le donnant comme fondé objectivement et ressortissant à une validation rationnelle. Cet élément est envisagé au regard d'un élément autre (explicite, implicite ou potentiel), cette altérité pouvant être plus ou moins accentuée (P se démarque d'autre que P comme écart, réfutation, reformulation, rectification, précision...).

Dans les emplois de connecteur ou de marqueur discursif, le terme dont *fait* dit le mode d'être est une proposition sur laquelle porte l'expression. Ainsi dans *En fait, c'était ses chèvres qui la gardaient* – exemple (8) –, d'une part on dit que P est hors discussion car tirant sa validité de l'incontestabilité de *fait*, mais en même temps *fait* ne valant que par rapport à P, cela convoque autre que P (« normalement c'est la bergère qui garde les chèvres ») comme contradictoire.

Dans un tel cas de figure notre propos est compatible avec l'analyse de C. Rossari²⁶, bien résumée par V. Lepneveu en ces termes :

« La distinction établie entre les deux locutions est basée chez Rossari sur le statut du fait évoqué dans l'énoncé introduit : avec *de fait*, il est présenté comme connu c'est-à-dire que l'état de choses a déjà été établi alors qu'avec *en fait*, le fait est présenté comme nouveau, la légitimité de ce point de vue étant assurée par son adéquation aux faits enregistrés dans la mémoire discursive du locuteur. » (Lepneveu, 2009 : 206).

²⁶ C. Rossari fait recours au signifié des prépositions dans son analyse, en référant aux travaux de L. Waugh, associant le trait [+ origine] au sémantisme de la préposition *de* fonctionnant comme marqueur d'espace, et retenant le trait [+ dimensionnalité] pour caractériser le sémantisme de la préposition *en*. De là viendrait que *de fait* fasse référence à un fait déjà établi. De même, le fait que *en* « opère la projection d'un sujet dans les dimensions d'un objet » serait compatible avec le statut nouveau de cet objet. (1994 : 190) Nous ne pouvons reprendre cette analyse, très éloignée de notre approche.

Mais cette opposition connu / nouveau est difficilement réinvestissable dans la description des emplois de *en fait* comme particule et tic de langage.

Dans les emplois comme particule, ce n'est pas exclusivement le contenu de P qui est en jeu, mais aussi son existence, posée au regard d'une proposition autre, elle aussi implicite et diffuse. Plutôt que « en fait P, au regard d'autre que P construit par ailleurs », on aurait « partageons P étayé au regard d'autre que P envisagé ».

Pour ce qui est des emplois comme tic de langage qui nous intéressent spécialement ici, on pourrait considérer que ce qui est en jeu est le fait même de tenir un/ce discours, au regard d'autres discours potentiels sur l'état du monde. C'est alors le dire du locuteur que *en fait* cautionne comme choix légitimé face à d'autres énoncés attendus ou même à l'absence d'énoncé. L'intervention, la prise de parole... sont données comme pertinentes dans le contexte, sur fond d'autres paroles potentielles, sur le même thème ou un thème autre.

On a bien, dans ces emplois, une construction sémantique qui s'opère : face à une mise en question éventuelle, *en fait* sécurise le discours tenu sur le monde en convoquant *fait* pour le légitimer. Dans son fonctionnement de pragmatème récurrent, il ne s'agit pas de repérer tel ou tel fragment d'énoncé, mais de nimer d'un halo sémantique l'ensemble du discours.

4. Attitude discursive et emplois récurrents d'un marqueur

Il n'est pas impossible que des formes récurrentes aient une fonction de « ralentisseur » ou d'appui :

“[...] hesitation markers, such as *eh* or *uh(m)*, as well as short and long pauses, are found most frequently in the vicinity of [*en fait* as well as *eigenlijk*]. These usually indicate an attempt on behalf of the speaker to find the right words to express his thoughts; the presence of *eigenlijk* and *en fait* amidst these linguistic means could suggest that they, too, have a “stalling” function, i.e. try to slow down the pace of conversation to allow the speaker to express himself in a coherent way.” (Mortier & Degand, 2009 : 324)

Mais le fait que l'on rencontre fréquemment *en fait* dans un contexte où la parole est hésitante ne signifie pas que c'est *en fait* qui construit l'hésitation. Cela montre simplement que ce que l'expression marque est en cohérence, ou hautement compatible avec une attitude discursive hésitante.

Contrairement à la thèse de N. Danjou-Flaux (v. note 15), reprise par C. Rossari, nous ne pensons pas que l'emploi de *en fait* traduise une position d'autorité (ce pourrait être par contre le cas pour *de fait* - il faut une position de surplomb pour convoquer le monde « en soi » - et cela se trouve conforté par le registre de langue plus soutenu de l'expression²⁷).

Dans de nombreux contextes on a plutôt une attitude précautionneuse, témoignant d'une conscience constante de l'altérité des points de vue, comme on peut voir dans les exemples (9) et (10). Ou même, de malaise ou culpabilité, comme dans l'exemple suivant où, à l'occasion d'une enquête sur le tri des déchets dans des immeubles, l'enquêtée se rend compte de l'inadéquation de son comportement :

(22) *Vous avez pas remarqué qu'il y avait deux sortes de... ?*

Si oui il y a deux sortes de poubelles ; je me suis jamais posé la question pourquoi.

Et donc quand vous lâchez le sac poubelle, vous regardez où il tombe ou vous le lâchez où il y a de la place ?

Ben **en fait** je le lâche où il y a de la place, je crois.

D'accord. Vous avez pas remarqué qu'il y avait des étiquettes dans le local ?

Non. (Corpus personnel)

²⁷ M. Savelli ne relève que « 3 ou 4 » occurrences de *de fait* dans CORPAIX, contre 986 de *en fait* (2001 : 66). Alors qu'une interrogation de Frantext (base de textes principalement littéraires, corpus sélectionné 1950 - mai 2014) pour ces deux expressions détachées à l'initiale donne respectivement 93 et 498 occurrences.

Pour notre part nous avons souvent observé des emplois récurrents de *en fait* dans la parole d'étudiant-es dans une position de sollicitation :

(23) parce qu'**en fait** la semaine dernière je suis venue [...] je viens vous voir **en fait** parce que j'ai un problème **en fait** [...] j'ai une dispense d'assiduité **en fait** [...] parce qu'**en fait** j'ai deux CM en même temps **en fait** [...] (Deux étudiantes en L2 : noté au vol le 6.10.2015)

Il nous semble par ailleurs que *en fait* tic de langage apparaît de façon privilégiée dans le récit, l'exposé, l'explication, l'argumentation, là où la parole est adressée à un auditoire susceptible d'en évaluer la pertinence, plutôt que dans des échanges à vocation pratique.

L'ancrage systématique de son dire par rapport à *fait* (telle l'implantation de pitons d'amarrage pour l'escalade) peut manifester, dans sa réitération, une forme d'insécurité discursive. Le locuteur-énonciateur convoque récursivement le monde, l'opération n'étant valable que pour le dire en train de se construire, et donc indéfiniment renouvelable, dans un réajustement constant en forme de légitimation.

Pour revenir à l'exemple (12), il se trouve que le témoignage du locuteur allait être mis en cause par la défense au motif de la partialité de son enquête, et peut-être le savait-il. La part de la tension situationnelle et celle des déterminations stylistiques personnelles ne pourrait s'élucider que par une étude (difficilement réalisable) du même locuteur dans diverses situations, y compris quotidiennes et familiales.

C'est pourquoi nous centrons notre propos non sur des particularismes idiolectaux, mais sur le phénomène collectif récent de prolifération des occurrences de *en fait*, qui, lui, est mesurable.

Chaque marqueur a ses propriétés distinctes, et la présence de l'un ou l'autre traduit et construit une attitude différente²⁸. Une description purement fonctionnelle fait perdre la spécificité d'un discours présentant de nombreuses occurrences de *en fait* par rapport à un autre qui s'illustrerait par une fréquence importante de *effectivement*, *hein*, *disons*, *voilà*, *du coup*, *je veux dire* ou *quoi*.

Ainsi, la récurrence de *disons* traduit la difficulté de dire le monde, et c'est alors le rapport du locuteur à la langue qui se met au jour²⁹. Il s'agit d'une attitude tout à fait différente, manifestant une hyperconscience de la nature nécessairement approchée de tout dire sur le monde par rapport à un idéal inatteignable, en même temps que la prise en charge du dit « faute de mieux » en réponse à une injonction à dire (venant ou non du locuteur lui-même).

Dans le tic de langage c'est le processus énonciatif lui-même qui est en jeu, et non les contenus propositionnels précis auxquels le marqueur s'adjoint. En tant que tel *en fait* ne renvoie pas seulement au contenu du propos, mais au fait même d'énoncer, qu'il s'agisse de la prise en charge du propos tenu, du choix du thème, ou du fait de prendre la parole. Dans tous les cas il s'agit de poser son discours dans la confrontation à d'autres possibles, en marquant le contenu comme digne d'intérêt (se démarquant du banal, de l'attendu) et l'activité discursive comme légitime (lestée d'un poids excédant la seule validation par le locuteur). Le discours est donné non comme porteur d'un point de vue partiel et partial mais comme induit par des déterminations à la fois extérieures à la volonté singulière du locuteur-énonciateur, partageables, guidées par la raison, et en cohérence avec l'organisation prédicative et/ou interactionnelle de la conversation.

²⁸ « L'attitude énonciative que véhicule [*sincèrement*] est tout à fait claire. En disant par exemple *Sincèrement, ta cravate te va mal*, je parle depuis ma sincérité, je me présente comme sincère. je ne décris pas mon énonciation comme étant sincère, je joue la sincérité. [...] L'attitude énonciative à laquelle correspond *apparemment*₃ est donc une attitude de désengagement, de non-prise de responsabilité. En disant *apparemment*₃*p*, on pourrait dire de façon un peu caricaturale mais plaisante que je vous signale que *p*, mais que [...] je m'en lave les mains. » (Anscombe 2009 : 52-53) Citons également : « L'idée essentielle, dans la doctrine de Locke concernant les particules, est qu'elles « encapsulent » des « dispositions de l'esprit », et qu'elles renferment ainsi en elles le sens de la phrase globale » Locke *An essay concerning human understanding*, 1691. » (Wierzbicka 2004 : 229)

²⁹ « Avec *disons* on envisage le dit P comme répondant à une exigence et dans le même mouvement comme à distance d'une formulation plus satisfaisante. Le locuteur occupe une position *énonciateur* dilatée prenant en charge P comme ce à travers quoi l'écart entre tout énoncé et un énoncé idéal pour dire le monde peut être, non pas comblé, mais dépassé. » (Saunier 2012 : 34)

Cette attitude discursive où ce qui est posé l'est dans un rapport d'altérité à un autre discours déjà là ou potentiel – dont la source peut très bien être le locuteur-même –, est caractérisée par une hyperconscience du dialogisme constitutif de toute énonciation, spécialement de l'hétérogénéité des discours sur le monde³⁰. L'instabilité résultant de cette altérité est conjurée par le recours au non contestable : c'est le monde tel qu'il se donne à comprendre qui fonde ma légitimité à dire ce que je dis au sein du flux incessant des énoncés précédents, possibles ou anticipés. Il s'agit de marquer que le dit ne l'est pas sans recul, mais au terme d'une évaluation d'un dicible plus large.

Cette notion d'attitude discursive se distingue de celle d'attitude énonciative, cette dernière renvoyant plutôt, à notre sens, à l'intrication des opérations prédictives et énonciatives, à travers les déictiques, les subjectivèmes et bien sûr connecteurs et marqueurs discursifs.

Elle se distingue également de la notion d'ethos discursif³¹ (bien qu'elle puisse participer de l'ethos perçu). Une attitude discursive n'est pas un comportement – fût-il inconscient – qui revient à dessiner un « caractère » concourant à la présentation de soi. Il s'agit exclusivement d'une activité métadiscursive produisant des manières de dire, ceci dans l'optique de garantir la bonne réception de sa parole.

L'omniprésence récente de *en fait* pourrait être le signe d'une valorisation de la mise en scène (inconsciente) d'une forme particulière de sécurisation discursive. S'agissant d'un phénomène socialement pertinent, et en référence à ce que recouvre chez P. Bourdieu le concept d'hexis corporelle³², on pourrait parler d'« hexis conversationnelle », c'est-à-dire de postures repérables dans les conversations, qui seront fonction du genre discursif, de la position du locuteur en fonction des rôles et des statuts, mais aussi d'attitudes discursives plus ou moins répandues et valorisées selon les milieux et les époques³³, dont les formes récurrentes sont des indicateurs³⁴ privilégiés.

Le rapport à son propre discours n'est pas qu'individuel, il est traversé par tout ce qui irrigue la scène sociale où les différentes paroles s'élaborent. Loin d'être une mode vide de sens, le récent développement des emplois de *en fait* serait alors lié à une hexis conversationnelle de cautionnement réitéré de sa (prise de) parole, en marquant son propos comme construit au regard

³⁰ Nous faisons référence à l'un des quatre champs d'hétérogénéité constitutive de toute énonciation tels que définis par J. Authier-Revuz (1984), en l'occurrence la non-coïncidence entre les discours. Ces emplois de *en fait* procèdent du même dédoublement énonciatif (mais ici totalement inconscient) que les boucles méta-discursives que l'auteure étudie.

³¹ Telle que définie par D. Maingueneau et R. Amossy, après Aristote et Oswald Ducrot.

³² Une composante de l'habitus (v. ci-après) qui consiste en des schèmes d'attitudes corporelles socialement marquées. L'hexis corporelle participe de la présentation de soi socialement pertinente à travers des postures physiques, des façons de poser la voix. Il s'agit de la construction de l'image et de la position à laquelle on s'identifie et veut être associé – effacement, ostentation, corporéité saillante ou gommée... « L'habitus, comme le mot le dit, c'est ce que l'on a acquis, mais qui s'est incarné de façon durable dans le corps sous forme de dispositions permanentes. [...] on ne peut parler d'habitus linguistique par exemple qu'à condition de ne pas oublier qu'il n'est qu'une dimension de l'habitus comme système de schèmes générateurs de pratiques et de schèmes de perception des pratiques, et de se garder d'autonomiser la production de paroles par rapport à la production de choix esthétiques, ou de gestes, ou de toute autre pratique possible. » (Bourdieu 1980 : 134)

³³ En écho, on mentionnera l'observation diachronique de P. Blumenthal, qui souligne le "[développement concomitant de *le fait que* et de *en fait* à partir des dernières décennies du XIXe siècle lié à un] style argumentatif visant à la formulation complexe d'un raisonnement qui s'étaye sur la réalité avérée. Ces qualités ne sont pas étrangères aux langues de spécialité modernes, dont l'avènement se prépare sans doute à cette époque-là". (Blumenthal 1998 : 155) Citons également : « Les hypothèses que certains MD co-varient dans le parler des Français et que ces co-variations sont liées en quelque sorte aux identités sociales des locuteurs se sont confirmées. [...] Un locuteur quelconque choisira, selon la situation de communication, le co-locuteur et le rôle qu'il joue dans la conversation (« expert » ou « non-expert »), les termes qu'il considère les plus aptes étant donné son âge, sa génération et son niveau d'études. Le résultat le plus frappant [est] l'essor des marqueurs *quoi*, *enfin* et *bon* dans le parler des jeunes du Corpus de Référence du Français Parlé [2002]. » (Beeching 2007 : 92) On ne doit pas cependant en donner une interprétation volontariste : les formes récurrentes manifestent et construisent une posture hors de la visée consciente des locuteurs, comme une émanation de « l'air du temps ».

³⁴ Nous empruntons ce terme à W. Labov (1983 : 71), selon qui l'indicateur n'est pas sensible au degré de tension situationnel, et son occurrence est involontaire.

d'autres discours envisagés, et en le donnant comme fondé objectivement et partageable. On peut se demander si une telle attitude discursive n'aurait pas été favorisée par la prolifération médiatique, sur les réseaux en particulier, des polémiques et des commentaires sur le commentaire.

Une sémantique linguistique doit en tout cas s'emparer de ces phénomènes pour les décrire formellement et les intégrer à l'analyse des discours.

Références

- Amossy Ruth, 2010, *L'Argumentation dans le discours* (2000), Paris, Armand Colin.
- Anscombre Jean-Claude, 2009, « Apparences, indices et attitude énonciative : le cas de *apparemment* », dans *Les marqueurs d'attitude énonciative*, J-C. Anscombre (dir.), *Langue française*, n°161, p. 39-58.
- Apothéloz Denis, 2003, « La rection dite « faible » : grammaticalisation ou différentiel de grammaticité ? », *Verbum*, XXV, n°3, p. 241-262.
- Authier-Revuz Jacqueline, 1984, « Hétérogénéités énonciatives », *Langages* n°73, p. 98-111.
- Badiou-Monferran Claire et Buchi Éva, 2012, « Plaidoyer pour la désolidarisation des notions de pragmatization et de grammaticalisation », Congrès Mondial de Linguistique Française, SHS Web of Conferences 1, publié par EDP Sciences, (disponible en ligne).
- Beeching Kate, 2002, *Gender, politeness and pragmatic particles in French*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Beeching Kate, 2007, « La co-variation des marqueurs discursifs *bon, c'est-à-dire, enfin, hein, quand même, quoi* et *si vous voulez* : une question d'identité ? », *Langue française*, n°154, p.78-93.
- Blumenthal Peter, 1996, « Le connecteur *en fait* », dans : C. Muller (éd.), *Linguistische Arbeiten : Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Niemeyer, p. 257-262.
- 1998, « *Le fait que* : origine et combinatoire », *Travaux de linguistique : les marqueurs de hiérarchie et la grammaticalisation*, n°36, p. 147-160.
- Bourdieu Pierre, 1980, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.
- Charolles Michel et Lamiroy Béatrice, 2013, « "Fait" ou "événement" : quelles différences linguistiques ? », dans D. Londei, S. Moirand, S. Reboul et L. Reggiani (éds), *Dire l'événement. Langage mémoire société*, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 297 - 307.
- Danjou-Flaux Nelly, 1980, « A propos de *en fait, de fait, en effet, effectivement* », *Le Français Moderne*, n°48, p. 110-139.
- Defour Tine, D'Hondt Ulrique, Simon-Vandenberghe Anne-Marie et Willems Dominique, 2010 « *In fact, en fait, de fait, au fait* : a contrastive study of the synchronic correspondences and diachronic development of English and French cognates », *Neuphilologische Mitteilungen*, n°111, p. 433-463.
- D'Hondt Ulrique, 2014, « *Au fait, de fait et en fait* : analyse de trois parcours de grammaticalisation », *Revue romane*, n°49/2, p. 235-263.
- D'Hondt Ulrique et Willems Dominique, 2012, « *Au fait* : naissance d'un emploi discursif : analyse synchronique et diachronique d'un parcours original de pragmatization », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, n°122/2, p. 113-128.
- Dostie Gaétane, 2001, « La gradation du sens et ses traces morphologiques et syntaxiques. Considérations sur la (poly)pragmatization », dans *La Grammaticalisation – 2 – Concepts et cas*, G. Col et D. Roulland (dir.), *Travaux linguistiques du CerLICO*, 14, P.U.Rennes, p. 61-91.
- Dostie Gaétane et Pusch Claus D., 2007, « Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation », *Langue française*, n°154, p. 3-12.
- Engel Hugues, Forsgren Mats et Sullet-Nylander Françoise, 2010, « De l'emploi des connecteurs *en effet, effectivement, en fait, de fait* dans différentes situations de discours : observations structurales, discursives et interactionnelles ». *Acta XVIIe Congrès des Romanistes Scandinaves*. Tampere universitet, Finland. 12-15 augusti 2008, p. 234-258 (disponible en ligne).
- Forsgren Mats, 2009, « Les connecteurs *de fait, en fait, en effet, effectivement* : observations empiriques effectuées dans des contextes discursifs variés », *Syntaxe et sémantique*, n°10, p. 51-64.

- Groussier Marie-Line, 2000, « La grammaticalisation : un mirage ? », dans *La Grammaticalisation – 1 – (Dé)motivation et contrainte*, G. Col et D. Roulland (dir.), *Travaux linguistiques du CerLICO*, n°13, P.U.Rennes, p. 297-313.
- Heine Bernd, 2013, « On discourse markers : Grammaticalization, pragmaticalization, or something else ? », *Linguistics*, n°51(6), p. 1205-1247.
- Hermoso Mellado-Damas Adelaida, 2009, « Franchement et personnellement : deux attitudes énonciatives, deux moments de l'énonciation », *Langue française*, n°161, 23-38.
- Hopper Paul J., 1991 « On Some Principles of Grammaticalization », dans E. Closs Traugott et B. Heine (éds), *Approaches to grammaticalization*, vol. 1, John Benjamins, p. 17-35.
- Iordanskaja Lidija et Mel'čuk Igor, 1995, « Traitement lexicographique de deux connecteurs textuels du français contemporain. *En fait* versus *en réalité* », dans B-Z. Shyldkrot, H. et L. Kupferman (dir.), *Tendances récentes en linguistique française et générale*, Amsterdam et Philadelphie : Benjamins, p. 211- 236.
- Labov William, 1983, « Le changement linguistique. Entretien avec William Labov », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n°46, p. 67-71.
- Lepneveu Véronique, 2009, « À propos de l'expression nominale *le fait est que* », *Le Français moderne*, n°77/2, p. 199-218.
- Maingueneau Dominique, 2002, « Problèmes d'éthos », *Pratiques*, n°113, p. 55-68.
- Miñones Laura et Slepoy Silvina, 2003 « Étude sur la connexité en français écrit : le cas de *sinon* et de *en fait*, *de fait* et *en réalité* », *Lincom Studies in French Linguistics*, 1, Lincom GmbH, Muenchen, p. 61-104.
- Mortier Liesbeth et Degand Liesbeth, 2009, « Adversative discourse markers in contrast. The need for a combined corpus approach », *International Journal of Corpus Linguistics*, n°14-3, p. 301-329.
- Mosegaard Hansen Maj-Britt, 1998, *The Function of Discourse Particles. A study with special reference to standard spoken French*. Amsterdam, Benjamin's.
- Oriez Sandrine, 2001, « Grammaticalisation et formes schématiques » dans G. Col et D. Roulland (dir.), *La Grammaticalisation – 2 – Concepts et cas*, *Travaux linguistiques du CerLICO*, n°14, P.U.Rennes, p. 237-245.
- Paillard Denis et Vu Thi Ngân (dir.), 2012, *Inventaire raisonné des marqueurs discursifs du français*, Éditions Université Nationale de Hanoi.
- Paillard Denis, 2015, « Les locutions *en + N* dans leurs emplois comme marqueurs discursifs », *SCOLIA*, n°29, p. 97-114.
- Rossari Corinne, 1992, « *De fait*, *en fait*, *en réalité* : trois marqueurs aux emplois inclusifs », *Verbum*, n°3, p. 139-161.
- Rossari Corinne, 1994, *Les Opérations de reformulation*, Berne : Peter Lang.
- Saunier Evelyne, 2012, « *Disons* : un impératif de *dire* ? Remarques sur les propriétés du marqueur et son comportement dans les reformulations » *L'Information grammaticale*, n°132, p. 25-35.
- à paraître 2017a, « Contribution à une étude systématique des oppositions entre les prépositions *à*, *en* et *de* », *Faits de langue*, n°48, 35p.
- à paraître 2017b, « *Au fait*, *de fait*, *en fait* : trois modes de repérage subjectif » dans *Lexique, grammaire et discours : les marqueurs discursifs*, Bibliothèque de Grammaire et de Linguistique (coll. dirigée par O. Soutet), G. Dostie, F. Lefeuvre (éds), Paris, Champion, p. 105-126.
- Savelli Marie, 2001, « *En fait* en français contemporain : proposition d'analyse », *Recherches sur le français parlé*, n°16, p. 63-82.
- Simon-Vandenberghe Anne-Marie et Willems Dominique, 2011, « Crosslinguistic data as evidence in the grammaticalization debate : The case of discourse markers », *Linguistics*, n°49-2, p. 333-364.
- Suomela-Salmi Eija, 2014, « Autour des marqueurs pragmatiques épistémiques. *En fait*, *en effet*, *de fait* et *effectivement* », dans *Du sens à la signification – De la signification au sens. Mélanges offerts à Olga Galatanu*, Dir. Ana-Maria Cozma *et alii*, GRAMM-R, n° 24, p. 187-210.
- Traugott Elizabeth Closs, 2004, « Le rôle de l'évolution des Marqueurs Discursifs dans une théorie de la grammaticalisation », dans J. Fernandez-Vest et S. Carter-Thomas (éds), *Structure informationnelle et particules énonciatives : essai de typologie*, Paris, L'Harmattan, p. 295-333.
- Van de Velde Danièle, 2006, *Grammaire des événements*, Paris, L'Harmattan.
- Vigier Denis, 2013, « Sémantique de la préposition *en* : quelques repères », *Langue française* n°178, p. 3-19.

Wierzbicka Anna, 2004, « Les particules pragmatiques dans une perspective de sémantique générale », dans J. Fernandez-Vest et S. Carter-Thomas (éds), *Structure informationnelle et particules énonciatives. Essai de typologie*, Paris, L'Harmattan, p. 211-234.